

Atelier Fief de Beauvais - Gouvernance

Urbanisme négocié avec la mise en place d'une gouvernance tripartite en format Atelier et une stratégie de partenariat intégrée et volontaire.

Fief de Beauvais à Perigny (17)
MOA : SAS Fief de Beauvais

FICHE INNOVATION

Thématiques QDNA concernées

- GESTION DE PROJET
- SOCIAL, SOLIDARITÉ ET ÉCONOMIE
- SOL, BIODIVERSITÉ ET EAU
- AMBIANCE, QUALITÉ DE VIE & SANTÉ
- DÉPLACEMENTS ET MOBILITES
- TERRITOIRE ET SITE
- ÉNERGIE
- MATÉRIAUX, RESSOURCES ET DÉCHETS

Types d'innovation

- LES SOLUTIONS TECHNIQUES
- LES OUTILS AU SERVICE DE LA FILIÈRE BTP
- LES SOLUTIONS D'USAGE
- LES SERVICES INNOVANTS
- LES SOLUTIONS URBAINES OU PAYSAGÉES
- AUTRES : Organisationnelle et méthodologique

Évaluation du caractère innovant de la solution

La maîtrise d'ouvrage expérimente pour la première fois la solution innovante sur son opération

La solution est expérimentée pour la première fois pour ce type de quartier ou en région Nouvelle-Aquitaine

Des études, essais ou développements spécifiques sont menés pour mettre en œuvre la solution

Une expérimentation de la solution échelle 1 doit être réalisée avant sa mise en œuvre

La mise en place de l'innovation nécessite l'achat d'équipement ou d'outils spécifiques par l'équipe projet

L'innovation entraîne des changements de pratiques importants qui nécessite un accompagnement spécifique

Plusieurs membres de l'équipe (conception et/ou réalisation) qui sont impactés par la solution ne l'ont jamais expérimenté et doivent y être formés

L'entreprise de mise en œuvre de la solution doit former des membres de son équipe ou un chantier formation est réalisé

Des membres de l'équipe de maitrise d'œuvre doivent se former et/ou réaliser des études spécifiques sur la solution (qui ont demandées un temps d'investissement important)

Bénéfices apportés par l'innovation au projet

Meilleur qualité/prix

Réponse à un nouveau besoin ou un nouvel usage

Impact environnemental/ social

Meilleur délai

Amélioration d'un processus organisationnel

Autres bénéfices à indiquer :

Meilleure appropriation et suivi pour la collectivité

Difficultés rencontrées sur la mise en place de l'innovation

- TECHNIQUES
- RÉGLEMENTAIRES/ ASSURANTIELS
- ÉCONOMIQUES
- AUTRES : Forte mobilisation de l'ensemble des acteurs

Suppléments d'information sur l'innovation

Instance unique qui prend la forme d'un atelier de travail réunissant l'ensemble des acteurs tous les 15 jours, c'est un espace privilégié d'échanges et de décision. Par ailleurs, la création d'une structure de projet SAS d'aménagement (maitrise d'ouvrage du projet) inclut le promoteur et le bailleur dès la phase d'aménagement, garantit la poursuite des ambitions entre les phases d'études et la réalisation.

odéys
Cluster construction et aménagement durables